

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 octobre 2017

Absents : JOSEPH Ludovic (pouvoir Lilian LUSTENBERGER), MICOUD Cindy

Le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Garantie d'emprunt – Habitat Dauphinois

Suite à la présentation faite par un représentant d'Habitat Dauphinois, le conseil municipal accorde sa garantie à hauteur de 30% pour le remboursement d'un prêt souscrit par Habitat Dauphinois auprès de la Caisse des dépôts et consignations concernant le financement du programme « 2 logements locatifs, rue du Viognier ».

Délibération est prise (8 voix pour, 3 voix contre, 2 abstentions).

D'autre part, une brève explication est donnée aux conseillers municipaux sur l'attribution des logements sociaux.

Statuts Annonay Rhône Agglo

Créée par fusion d'Annonay Agglo et de la Communauté de communes Vivarhône avec extension aux communes d'Ardoix et de Quintenas, Annonay Rhône Agglo, en conseil communautaire, a adopté un projet de statuts le 28 septembre dernier.

Ces statuts permettent d'harmoniser, à l'échelle de ce nouveau territoire, les compétences confiées à la communauté d'agglomération. En effet, en 2017, conformément aux dispositions législatives, Annonay Rhône Agglo exerçait sur son territoire les compétences dans les modalités prévues par les statuts des établissements publics de coopération intercommunale fusionnés.

Par ces statuts, Annonay Rhône Agglo affirme son objectif fondamental : fédérer une entité territoriale multipolaire en un projet homogène et solidaire, capable d'allier essor économique et préservation du cadre de vie. Annonay Rhône Agglo constitue un bassin de vie, une agglomération, urbaine et solidaire. L'intercommunalité doit doter ce territoire des moyens nécessaires à l'exercice des fonctionnalités d'un pôle urbain dynamique à l'échelle départementale et régionale, tout en cultivant son identité rurale. Annonay Rhône Agglo affirme sa vision d'un développement du territoire durable et innovant qui ambitionne une attractivité économique endogène, industrielle, fondée sur les savoir-faire et les compétences humaines du territoire, en complet respect du cadre de vie. Le conseil municipal émet un avis favorable au projet d'adoption des statuts.

Délibération est prise (10 voix pour, 3 abstentions).

AD'AP (agenda d'accessibilité programmée)

Dans le cadre de la mise en conformité des ERP (établissements recevant du public) de la commune, des travaux d'accessibilité seront réalisés sur une période de 6 ans, soit de 2017 à 2022. Le conseil municipal approuve l'agenda d'accessibilité présenté et mandate la Sté SOLIHA pour effectuer le dépôt du dossier en Préfecture.

Délibération est prise à l'unanimité.

Création d'un emploi d'adjoint technique territorial

Le contrat aidé de Mr BESSET Dominique arrive à expiration. Les nouvelles dispositions gouvernementales ne permettant pas son renouvellement ; le conseil municipal décide la création d'un emploi d'adjoint technique territorial à compter du 20 décembre 2017 sur un horaire hebdomadaire de 24h.

Délibération est prise à l'unanimité.

Compte rendu commissions communales

Finances

- Suite à la suppression des contrats aidés et aux baisses des dotations (moins 20% en 3 ans), l'adjoint aux finances nous fait part de ses inquiétudes pour le budget 2018.
- Une réflexion en en cours sur une éventuelle augmentation des impôts locaux.

Scolaire, sportive, culturelle

- Rappel du repas des aînés le samedi 18 novembre 2017 à 12h.
- *Ecole publique « Tous les Vent »*
Suite au conseil d'école du 19 octobre 2017, plusieurs questions ont été formulées :
 - Demande d'achat par la mairie d'une table avec des bancs (type table pique-nique)
 - L'équipe enseignante demande l'augmentation des heures de Magali dans la classe GS/CP sachant que certains enfants en CP nécessitent la présence d'un adulte de façon continue.

Voirie, réseaux, urbanisme

- La commission a examiné 1 demande de permis de construire :
 - extension maison d'habitation (route d'Annonay)
 - 2 déclarations préalables : piscine (chemin d'Assuis) et fermeture d'une terrasse (route d'Annonay)
 - examen du bornage (chemin du Château d'Eau)

Bâtiments

- *Salle des jeunes* : Le devis retenu pour la réfection du carrelage est celui de Mr Eric COULAUD. Les travaux seront réalisés pendant les congés scolaires de la toussaint.
- *Ecole publique* : Le jointoiement intérieur et extérieur du mur de clôture est en cours.
- L'appartement communal au-dessus de la bibliothèque sera reloué à compter du 1^{er} décembre 2017.
- Les fenêtres et les portes de la salle de la cantine ainsi que la porte d'entrée de la bibliothèque seront changées pendant les vacances scolaires de la toussaint.

Divers

- Une demande d'emplacement a été faite auprès de la mairie concernant la création d'un salon de coiffure ambulante. Le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet.
- *Ecole de musique* : le mémoire de défense de la partie adverse, transmis au tribunal administratif de Lyon le 5 octobre 2017 a été présenté au conseil. Il ressort que « lorsque les communes requérantes ont acceptées par un consentement libre et éclairé d'adhérer au syndicat mixte, elles l'ont fait en toute connaissance de cause ». Afin de poursuivre notre action au tribunal administratif, la délibération autorisant le maire à ester en justice sera transmise à l'avocat.
- *Opération brioches 2017* : remerciements à tous les donateurs ainsi qu'aux personnes qui ont assurées la distribution. La somme collectée est de 1610 €.
- Syndicat Départemental des Energies : suite à la démission de Mr Jacques GENEST, l'élection du président, du bureau et des commissions a eu lieu le 23 octobre à Privas. Le nouveau président élu est Mr Patrick COUDENE.
- Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018. Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.
- Le relais bibliothèque est un service municipal tenu par des bénévoles que nous remercions pour leur dévouement. Une aide financière est vivement souhaitée pour le renouvellement des livres destinés aux enfants.
- Les vœux de la municipalité auront lieu le dimanche 7 janvier 2018 à 10h30 à la salle multi-activités.

Prochaine réunion du conseil municipal mardi 12 décembre 2017 à 20h.